UFR INGÉNIERIE DU TOURISME, DU BÂTIMENT ET DES SERVICES
Imis-Esthua

Rapport de stage

Voyage au cœur du

Musée de la Résistance à Châteaubriant

Figure 1 : Photographie du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : © Patrice Morel. 2009.

Laura Ajot

Licence 2 économie et gestion, mention ingénierie des services, parcours valorisation économique et touristique de la culture et du patrimoine

Tuteur universitaire : Vincent Coëffé

Année universitaire 2015-2016

Remerciements

J'éprouve une vive reconnaissance envers celles et ceux qui ont contribué à la réussite de mon stage.

Tout d'abord, je tiens à remercier Monsieur Vincent Coëffé, mon tuteur de stage, pour le suivi qu'il m'a apporté et l'écoute dont il a fait preuve durant mon stage. Je salue plus largement la qualité des enseignements dispensés au sein de ma formation qui a concouru, à sa manière, au bon déroulement de mon expérience.

Ensuite, je suis reconnaissante à Monsieur Jean-Paul le Maguet, mon maître de stage ainsi qu'à tous les membres de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant de leur accueil chaleureux, de la disponibilité qu'ils ont manifesté, de leurs précieux conseils, des savoirs qu'ils m'ont permis d'acquérir et de la confiance qu'ils ont mise en ma personne.

Je souhaite exprimer ma gratitude envers Madame Éliane Nunge, gardienne du musée, pour sa présence journalière à mes côtés, pour sa gentillesse sans bornes et pour la passion avec laquelle elle m'a transmis ses connaissances.

Je tiens à souligner le dévouement avec lequel Pierre-Etienne et Élisabeth Catala m'ont aidée dans mes recherches de témoignages sur les fusillades des 27 otages de Châteaubriant. Ils m'ont notamment permis de rencontrer Monsieur Étienne Gasche, passionné d'histoire, qui m'a donné les clés pour mieux comprendre cet événement et Monsieur Jean-Paul Bouzigues, journaliste à l'Éclaireur, qui, par le biais de la rédaction d'un article sur ma présence à Châteaubriant (*cf. Annexe 1 : Article de journal « Le château et les 27 otages vus par deux étudiantes ». Source : L'Eclaireur. 23/10/2015.*), m'a permis d'accroître ma légitimité et ma visibilité dans la ville, tout en développant ma connaissance du territoire.

Enfin, je sais gré Madame Bernadette Poiraud, directrice de publication du journal « La Mée socialiste », de la gentillesse avec laquelle elle a partagé son savoir sur l'histoire de Châteaubriant et pour l'article qu'elle a écrit sur mon stage. (*cf. Annexe 2 : Article de journal « Laura et Mélanie ». Source : Journal La Mée socialiste. 25/11/2015.*)

Sommaire

Remerciements 1
Sommaire 2
Introduction 3
Présentation du Musée de la Résistance à Châteaubriant 4
1. *Des moyens d'action diversifiés répondant à un but précis* 4
2. *Une organisation en interaction avec son environnement* 9
Mes missions : immersion dans le Musée de la Résistance à Châteaubriant 14
1. *Une mission centrale : accueillir physiquement et par téléphone le public* 14
2. *Des missions annexes poignantes* 21
Un bilan s'impose 25
1. *Du bilan professionnel au bilan personnel* 25
2. *L'impact du stage sur mon projet professionnel* 34
Conclusion 36
Tables des matières 37
Tables des figures 39
Bibliographie 40

Introduction

« Sur l'année 2010, 6,2 millions de visites ont été enregistrées dans les sites mémoriels marchands ou disposant de services annexes payants. » (Atout France, 2012) Le développement du tourisme de mémoire est au centre d'enjeux civiques et pédagogiques substantiels. Il est un vecteur de l'Histoire de notre pays.

Dans le cadre de ma deuxième année de licence économie et gestion, mention ingénierie des services, parcours valorisation économique et touristique de la culture et du patrimoine, j'ai effectué un stage au Musée de la Résistance à Châteaubriant du 1er septembre au 30 novembre 2016.

Mon choix s'est porté sur ce musée pour plusieurs raisons. Premièrement, le Musée de la Résistance à Châteaubriant est une structure dynamique. En effet, il met en œuvre des moyens d'action diversifiés : des expositions permanentes, une exposition temporaire renouvelée chaque année et des activités « hors les murs » régulières. En second lieu, le thème abordé dans le musée : la Seconde Guerre mondiale m'intéresse depuis bon nombre d'années. Ma participation à deux reprises, en seconde et en terminale au Concours national de la Résistance et de la Déportation en atteste. Par le biais de ce stage, je souhaitais découvrir l'histoire des 50 otages et des camps d'internement, partie de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale qui m'était jusqu'alors inconnue. Enfin, je désirai appréhender le fonctionnement d'une association et, par la même occasion, découvrir le territoire dans lequel elle s'inscrit : le Castelbriantais. (*cf. Annexe 3 : Localisation du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2013.*)

Du reste, j'étais en accord avec le contenu de mes missions. Effectivement, elles étaient diversifiées et me donnaient l'occasion de m'instruire sur la marche d'un musée. L'accueil me transportait au plus près du public et d'autres missions : la rédaction d'un article pour une revue et l'inventaire des livres de collection du musée me menaient vers des sentiers qui me captivaient.

En quoi le musée doit-il s'adapter non seulement à son fonctionnement associatif, mais aussi à son environnement afin de subsister et de se développer de la meilleure manière qui soit ?

Au préalable, je présenterai le contexte de mon stage. Ensuite, j'analyserai mes missions. Enfin, je dresserai le bilan personnel et professionnel de mon expérience.

Présentation du Musée de la Résistance à Châteaubriant

Le 31 juillet 2007, par le biais d'une convention, l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt, propriétaire du Musée de la Résistance à Châteaubriant, délègue à l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant, association déclarée régie par la loi du 1er juillet 1901, la gestion et l'animation du musée. (*cf. Annexe 4 : Convention entre l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant et l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2007.*)

1. Des moyens d'action diversifiés répondant à un but précis

1.1 Un but, des valeurs et des spécificités à défendre

L'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant a une finalité autre que la recherche prioritaire et systématique du profit. Comme l'indiquent ses statuts (*cf. Annexe 5 : Statuts de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 1998.*), son objet, la raison d'être qui lui donne son existence, est de « créer, gérer et de développer un musée de la Résistance nationale à Châteaubriant ».

Gravitent autour de ce but général **des valeurs civiques et culturelles**. L'association entend les véhiculer en transmettant au public un message prolongeant les interrogations de l'histoire et donnant à comprendre le temps présent.

À cet effet, elle se positionne autour de questionnements tels que « la prise d'otages », « du racisme institutionnalisé d'hier au racisme ordinaire d'aujourd'hui », « le respect de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) » et « comment résister, être solidaire… Aujourd'hui dans le monde ».

Sur le terrain, la mission qu'elle s'assigne est de **compléter la visite de la Carrière des Fusillés en apportant à l'émotion du visiteur une réflexion sur l'événement**.

Figure 2 : Photographie de la Carrière des Fusillés à Châteaubriant. Source : © Patrice Morel. 2013.

Outre ses valeurs et son but, le Musée de la Résistance à Châteaubriant détient des **spécificités** qui lui permettent de se démarquer des autres musées.

D'une part, il s'agit d'un musée où est abordé un aspect méconnu de la Seconde Guerre mondiale qui a pourtant influencé individuellement un grand nombre d'individus.

D'autre part, le musée est lié à un lieu, la Carrière des Fusillés, où s'est déroulé un événement touchant une localité et ayant eu un retentissement national et international. (*cf. Annexe 6 : Histoire des 50 otages fusillés en représailles à l'assassinat du Feldkommandant Hotz en 1941 par des résistants communistes et du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : Laura Ajot. 2015.*)

Grâce à ces caractéristiques, **le musée parvient à tirer son épingle du jeu dans le secteur en plein développement du tourisme de mémoire**. D'ailleurs, Gilles Bontemps, le président de l'association, a signé le jeudi 10 décembre 2015 la Charte d'éthique des lieux de mémoire. (*cf. Annexe 7 : Charte d'éthique des lieux de mémoire signée par Gilles Bontemps, le président de l'association. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 10/12/2015.*)

Afin de transmettre ce message, de susciter cette réflexion et d'asseoir son unicité dans le secteur, le Musée de la Résistance à Châteaubriant utilise plusieurs moyens d'action.

1.2 Des activités variées pour que vivent les composantes fondatrices du Musée de la Résistance à Châteaubriant

1.2.1 Les présentations in situ

D'une part, le musée présente **deux expositions permanentes**. L'une, au rez-de-chaussée, prend la forme d'un espace-mémoire dédié aux internés du camp de Choisel à Châteaubriant, aux otages fusillés le 22 octobre 1941 à la Sablière à Châteaubriant et à ceux ayant été exécutés à la Blisière et à Nantes en décembre 1941 et au printemps 1942.

En fin de parcours, un espace de projection offre aux visiteurs des documentaires réalisés pour le musée par le cinéaste et historien Marc Grangiens et ses étudiants en BTS audiovisuel du Lycée Léonard de Vinci à Montaigu (Vendée) : « Un automne 1941 » et « Le Procès des 42 ».

Figure 3 : Photographie de l'exposition permanente au rez-de-chaussée. Source : © Patrice Morel. 2009.

L'autre, située à l'étage dans la seconde salle, est une évocation des Résistances en Pays castelbriantais et en « Loire Inférieure ». Elle relate et explique, au moyen d'une frise chronologique, les grands événements de la Seconde Guerre mondiale, qu'ils se soient déroulés au niveau national ou local.

L'atout de ces expositions permanentes réside dans **la richesse des collections** constituées d'objets et d'archives provenant du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne et de nombreuses collections publiques et particulières, qu'elles soient données ou prêtées.

D'autre part, l'association conçoit **des expositions temporaires**. Chaque année, elle met en place une exposition à l'étage, dans la première salle, dont le **sujet est en lien avec le thème du CNRD** (Concours national de la Résistance et de la Déportation). Ainsi, du 24 octobre 2015 au samedi 24 septembre 2016, l'exposition « Résister par l'art et la culture, 1940-1945 » s'inspire du thème national du CNRD « Résister par l'art et la littérature ». Ce choix n'est pas anodin. En s'appuyant sur le thème du concours, le musée s'implique sans conteste dans le public scolaire, intéressé par la mise en avant de contenus et par la proposition de pistes de recherches. Cette exposition est conçue et réalisée par l'équipe d'animation de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant composée de bénévoles (enseignants, historiens, témoins) avec l'aide du Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne.

Le renouvellement annuel de cette exposition répond à l'objectif de renouveler le public et de réveiller son intérêt. Au demeurant, le Musée de la Résistance à Châteaubriant met en œuvre **une communication de qualité** pour faire connaître au public cette exposition. Depuis 2010, l'association délègue à l'agence de publicité et de création graphique ZOAN la tâche de réaliser la conception graphique de l'exposition temporaire ainsi que tous les supports de communication qui gravitent autour d'elle. Le graphisme est un enjeu de taille puisque, par son biais, l'image du musée est véhiculée. En choisissant de confier d'une année sur l'autre à cette agence locale la conception graphique de ses expositions temporaires et de ses supports de communication, **le musée s'assure de rester cohérent, donc impactant dans sa démarche**.

Outre ses actions *in situ*, le Musée de la Résistance à Châteaubriant développe des actions « hors les murs ».

1.2.2 Les actions « hors les murs »

Les expositions itinérantes constituent sa première action extérieure. Chaque année, l'exposition temporaire présentée par l'association au musée est déclinée en expositions itinérantes se présentant sous forme d'enrouleurs auto-portés. Elles sont mises à la disposition des partenaires institutionnels ou privés du musée et des scolaires gratuitement, et proposer à la location pour les autres entités.

Ces expositions ont deux atouts. D'une part, elles peuvent être installées en une demi-heure environ. D'autre part, elles sont peu encombrantes puisque les panneaux sont mis en place sur des enrouleurs.

Cette opération est un succès. En effet, en 2014, elles ont été exposées « hors les murs » pendant 244 jours sur une période totale de 347 jours. Elles sont majoritairement empruntées par des établissements scolaires. Somme toute, ces expositions permettent au musée de toucher environ 8 000 visiteurs.

D'autres actions telles que des ciné-rencontres, des lectures théâtralisées ou bien des rencontres pédagogiques permettent de diversifier la programmation culturelle du musée. Il s'agit de déployer les services en tous lieux, sur un territoire plus vaste, et, par la même occasion, d'accroître la visibilité du musée.

« De manière générale, les actions hors les murs supposent un important travail de médiation : il s'agit d'aller vers un public potentiel, il ne s'agit pas d'attendre que ce dernier vienne de lui-même. » (Isabelle Masse, 2002) En mettant en place ces actions, le musée s'ouvre à celles et ceux qui ne se rendent pas naturellement dans les établissements culturels. Il se rapproche du public potentiel pour « désacraliser » l'institution que représente souvent le musée. L'objectif de l'association est de faire venir ce public, à présent initié à cette période de notre Histoire, jusqu'au musée. Ces actions permettent de parler du musée aux publics concernés, de le présenter et de les y conduire autant que possible. Susciter leur curiosité, les ouvrir à de nouvelles pratiques, tel est le but du musée.

Néanmoins, **le musée doit faire face à quelques difficultés lorsqu'il souhaite mettre en place ces actions à destination d'un public potentiel éloigné du musée**. Il a assurément besoin de l'implication de certains partenaires pour mener à bien ses projets. D'où la nécessité pour l'association de mettre en place des partenariats durables. En ce qui concerne les ciné-rencontres, en 2014, le musée s'est tourné vers le cinéma indépendant « Le Concorde » à Nantes pour la projection du film « Les Jours Heureux » réalisé par Gilles Perret. L'enjeu pour ces deux structures est de concilier leurs attentes et fonctionnements réciproques. La coopération (la préparation des objectifs, la connaissance mutuelle et l'identification des responsabilités de chacun) n'est pas facile à mettre en œuvre et nécessite du temps.

Afin de réaliser l'ensemble de ces actions, le Musée de la Résistance à Châteaubriant tire parti de son environnement.

2. Une organisation en interaction avec son environnement

2.1 L'influence du monde de l'entreprise dans le financement du musée

« Les musées, publics et privés, sont des organisations sans but lucratif, mais qui évoluent dans un système capitaliste, régi par des logiques de compétition et où, le plus souvent, les plus gros captent l'essentiel des ressources. » (Frey, 1998) **L'enjeu pour ces structures, et ce, quelle que soit leur taille, est d'acquérir des ressources financières afin de subsister dans ce monde globalisé et de mener à bien leurs activités.**

« La gestion des musées est conditionnée par un paradoxe : ils sont potentiellement très riches (par la valeur potentielle des chefs-d'œuvre qu'ils abritent), mais les coûts de maintenance des collections (restauration, stockage, exposition) et les dépenses quotidiennes (notamment les salaires) ne sont pas couverts par leurs revenus propres. » (Benhamou, 2004 ; Feldstein, 1991) Devant la hausse des coûts de fonctionnement et la chute des financements publics, les musées n'ont d'autre choix que de **diversifier leurs sources de revenus**.

La première réponse que l'association, gestionnaire du musée, a trouvé pour consolider ses ressources financières est incarnée par **les subventions publiques**, « techniques qui permettent de nouer un lien étroit entre les pouvoirs publics et le monde associatif. » (David De Roy, 2002) Les deux partis du partenariat en ont deux conceptions différentes. Du côté des pouvoirs publics, la subvention est « un mode d'action leur permettant d'assurer la concrétisation d'objectifs d'intérêt général. » (David De Roy, 2002) alors que du côté de l'association, il s'agit de « la reconnaissance publique » des mérites de celle-ci ou de la cause qu'elle sert. » (David De Roy, 2002) Les subventions publiques représentent, en 2014, 42 % du financement global de l'association. (*cf. Annexe 8 : Bilan 2014, budget 2015. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2015.*)

La majeure partie du financement de l'association provient donc d'une autre source : **les financements privés**. Parmi ces financements privés se côtoient les ventes de marchandises, la location des expositions et, élément capital, **le mécénat**. « L'arrêté du 6 janvier 1989 « relatif à la terminologie économique et financière » indique que le mécénat correspond au soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général. » (Philippe Boistel, 2012) Il représente 52,2 % du financement global de l'association. Ce chiffre peut s'expliquer à partir de plusieurs constats.

D'une part, **le mécénat est source d'avantages pour les deux partenaires** : l'association et l'entreprise. Pour l'association, il permet de diversifier ses ressources financières. Il constitue également une contribution directe à la réalisation des actions du musée sans quoi elles n'auraient pas la même envergure. En s'engageant dans des actions citoyennes, l'entreprise témoigne de **sa responsabilité sociale** et renforce sa notoriété locale. De surcroît, elle contribue à l'attractivité du territoire et à l'identité locale en soutenant le tissu culturel de sa région. Enfin, elle détient un avantage fiscal. En effet, grâce à la loi n° 2003-709 du 1er août 2003 relative au mécénat, aux associations et aux fondations, l'entreprise peut déduire de ses impôts 60 % du montant du don dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires annuel.

D'autre part, Gilles Bontemps, ex-président de l'association est vice-président du Conseil Régional des Pays de la Loire, ce qui lui permet de disposer d'**un riche réseau professionnel**. D'ailleurs, un lien peut être fait entre le domaine d'activité des mécènes privés et le fait que Gilles Bontemps est le président de la Commission Transports infrastructures du Conseil Régional des Pays de la Loire. Effectivement, parmi les mécènes privés qui ont participé au financement de la programmation culturelle de l'exposition « La libération des camps nazis – 1945 » sont présentes des entreprises telles que le Comité d'établissement SNCF de Nantes, ATP (Atlantique Travaux Publics) ou bien GCC (Génie civil construction)/Agence de Nantes.

Les ressources financières sont indispensables pour la bonne marche des associations. Sans elles, la concrétisation des projets devient impossible. Réaliser des partenariats est primordial. Les ressources humaines constituent un autre enjeu nodal pour le monde associatif.

2.2 Le personnel : une coopération nécessaire entre l'association et la Communauté de Communes du Castelbriantais

L'originalité d'une association par rapport à une entreprise réside dans le fait qu'elle détient **une double hiérarchie interne**.

C'est-à-dire qu'il y a d'un côté : **les bénévoles**. En 2013, 24,5 % des Français étaient investis dans le bénévolat associatif. Leur nombre a d'ailleurs augmenté de 12 % entre 2010 et 2013. (France Bénévolat, 2013)

Les bénévoles se distinguent des salariés à deux niveaux. D'une part, ils ne perçoivent pas de rémunération. Néanmoins, ils peuvent prétendre à un dédommagement des frais liés à leur activité (déplacement, hébergement, achat de matériel, etc.). D'autre part, ils ne sont soumis à aucun lien de subordination juridique. Leur participation se fonde sur **le volontariat** : ils sont libres de mettre un terme lorsqu'ils le désirent à leur engagement, et ce, sans procédure, ni dédommagement. Cependant, ils ont le devoir de respecter les statuts de l'association. Les bénévoles de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant apportent tous, grâce à leur expérience personnelle, une contribution à la bonne marche et au développement du musée.

Une cohésion les anime pour plusieurs raisons. Chacun a un rôle clairement défini ce qui permet d'éviter les confusions et plus largement les conflits. L'information circule particulièrement bien entre eux.

Et de l'autre côté : **les salariés**. Ils sont liés par un contrat de travail et une subordination hiérarchique. Ils peuvent être rémunérés par l'association ou être mis à sa disposition par l'État ou une collectivité. Par le biais d'une « Convention relative entre l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant et la Communauté de communes du Castelbriantais », un agent d'accueil chargé d'accueillir les visiteurs du musée et d'assurer les visites guidées ainsi qu'un agent d'entretien sont mis à disposition de l'association par la Communauté de communes. Ces salariés sont rémunérés par cette dernière. Cette convention permet, en outre, de recevoir des stagiaires aidants à la mise en place d'outils de médiation, de communication et de travail. Les gratifications sont versées par la Communauté de communes.

Cette construction hiérarchique est difficile à manœuvrer dans la mesure où les motivations, la rétribution et les attentes de ces personnes sont discordantes. Cependant, elle est une force pour l'association qui profite ainsi de l'apport de connaissances et de compétences de cet ensemble d'acteurs.

2.3 La fédération « Musée de la Résistance nationale » : une collaboration capitale pour l'Association

En 1985, grâce au soutien d'un comité de parrainage regroupant des centaines de collectivités territoriales, des syndicats, des associations, et à la mobilisation de 5 000 adhérents (anciens résistants et déportés mais aussi simples citoyens), **le premier site de l'association « musée de la Résistance nationale » ouvre ses portes à Champigny-sur-Marne**. Cette association est reconnue comme établissement d'utilité publique par décret le 19 mars 2015.

Avec le souci de faire vivre l'histoire et les enseignements de la Résistance au plan national naissent de nombreuses associations d'amis du Musée et de nouveaux sites muséographiques en Île-de-France et en province. Ce **processus de décentralisation** a permis aux associations locales de développer des actions sur l'intégralité du territoire français et de devenir un acteur majeur de la politique de mémoire de leur région.

Tous les sites et associations sont personnalisés autour d'une thématique nationale et/ou régionale et développent une programmation et des initiatives spécifiques à destination du grand public et notamment des scolaires. En 1998, pour donner cohérence et vitalité à cet ensemble patrimonial, **ces associations se rassemblent en une fédération « musée de la Résistance nationale »**.

La collection « musée de la Résistance nationale » témoigne du rôle de la Résistance dans l'histoire française de 1929 à 1947, de sa mémoire et des travaux historiques qu'elle a suscités depuis la Libération. **Elle se compose de plus d'un million de pièces**.

La valeur de cette collection a conduit l'association à doter ses fonds d'archives d'un statut juridique original. **Ils sont la propriété de l'association « musée de la Résistance nationale ».**

Pour en assurer l'indivision, la collection est entièrement dévolue aux Archives nationales (série 85 AJ). Elle est d'ailleurs reconnue « Musée de France ». L'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant est chargée par l'association « musée de la Résistance nationale » de mettre à la disposition du public une partie de cette collection.

En s'unissant, ces associations augmentent leur efficacité et leur influence tout en tendant vers **un but commun : œuvrer à la transmission de l'histoire et de la mémoire de la Résistance par de multiples initiatives, alliant culture, histoire et mémoire, de manière vivante et intergénérationnelle, à destination de tous les publics**.

Un des outils qui permet de lier cet ensemble d'associations est la revue trimestrielle « Notre Musée », éditée par l'association.

L'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant a été créée à l'initiative de l'association « musée de la Résistance nationale ». En effet, elle a pour but de créer, de gérer et de développer un musée de la Résistance nationale à Châteaubriant.

D'ailleurs, elle poursuit des buts en lien direct avec la fédération. En premier lieu, elle s'est fixée comme objectif de **participer à l'activité de l'association** en vue de gérer et de développer l'ensemble des actions de l'association « musée de la Résistance nationale ». Ensuite, elle engage des témoignages, des documents, des œuvres, évoquant la Résistance, des études historiques, et prépare les actions intéressants tous les sites du musée de la Résistance nationale, dont celui de Champigny-sur-Marne en particulier. Enfin, elle contribue aux actions et aux dépenses nécessaires à l'échelle nationale.

Le fonctionnement associatif de l'association impose des contraintes en matière de statuts, de financement et de personnel. D'autre part, le musée est tenu de composer avec son environnement et de mettre en place des partenariats solides afin d'assurer son développement et sa subsistance. Dans ce contexte, j'ai été amenée à réaliser des missions hétéroclites. Elles ont toutes concouru, à leur manière, au bon fonctionnement et à la progression du musée.

Mes missions : immersion dans le Musée de la Résistance à Châteaubriant

1. Une mission centrale : accueillir physiquement et par téléphone le public

1.1 Les enjeux de la mission

Accueillir le public est un poste stratégique au sein du Musée de la Résistance à Châteaubriant puisqu'il est au centre d'enjeux composites.

Premièrement, un accueil de qualité permet de répondre aux besoins de reconnaissance et de respect du visiteur et, par conséquent, de **contribuer à sa satisfaction**. Or, la satisfaction d'un visiteur a un **impact sur sa fidélisation**. Manifestement, un visiteur satisfait de sa visite reviendra plus aisément au musée.

D'ailleurs, s'il se sent en confiance, il y fera potentiellement venir des amis et des relations. Ces amis et ces relations amèneront possiblement à leur tour leurs amis et leurs relations. Ainsi, le musée aura l'occasion d'entrer dans un cercle vertueux.

Ensuite, **l'accueil est le premier vecteur d'image du musée**, c'est sa vitrine. C'est pourquoi l'attitude de la personne chargée de l'accueil doit être en accord avec les valeurs de la structure attendu qu'elle constitue un facteur déterminant de la première impression laissée au visiteur. **L'avantage de véhiculer une image positive est de se différencier des autres structures touristiques.**

Le visiteur attend une réponse à ses interrogations. L'enjeu pour la personne chargée de l'accueil est de répondre rapidement et avec professionnalisme à sa demande. Ainsi, le visiteur se sent à l'aise et considéré en tant que personne à part entière.

Enfin, en ce qui concerne le nombre de visiteurs du musée, la tendance est à la baisse. Différents facteurs peuvent expliquer cette tournure.

Figure 4 : Graphique représentant l'évolution du nombre de visiteurs entre 2008 et 2014. Source : Laura Ajot. 2015.

D'un côté, il n'y a pas une seule et même personne qui s'occupe de l'accueil, contrairement aux années précédents 2008 où Éliane Nunge prenait en charge de manière constante l'accueil des visiteurs.

En effet, se relaient depuis 2008 à l'accueil du musée des stagiaires et l'agent d'accueil mis à disposition par la Communauté de communes du Castelbriantais.

Ces personnes ne peuvent acquérir autant de notoriété qu'Éliane Nunge étant donné qu'elles ne prennent pas en charge de manière durable l'accueil du public.

En sus, elles n'ont pas toutes le même niveau de connaissance sur le pan de l'Histoire abordé dans le musée ce qui peut poser problème pour renseigner les visiteurs.

D'un autre côté, **la fin des retombées médiatiques** dont avait bénéficié le musée suite à la venue de Nicolas Sarkozy au musée en 2007. Sa visite avait alors permis de faire connaître aux citoyens français la figure de Guy Môquet, le plus jeune des 27 otages fusillés à La Sablière le 22 octobre 1941. D'ailleurs, il avait demandé que sa dernière lettre soit lue aux lycéens. La polémique intensément médiatisée qui en résulta attira manifestement de nombreux visiteurs au musée. Assurément, en 2008, année suivant la visite de Nicolas Sarkozy, le nombre de visiteurs atteint les 3 683. Comme suite à cette année le nombre de visiteurs ne dépassera pas cette barre symbolique.

Le défi que doit relever le musée est de **stabiliser le nombre de visiteurs** au-dessus de la barre des 3 000 visiteurs. Un accueil de qualité du public peut constituer un moyen d'augmenter le nombre de visiteurs. D'où l'importance de le privilégier.

À l'heure actuelle, l'accueil du public est un enjeu majeur pour la satisfaction et la fidélisation des visiteurs. Il constitue pour le musée un moyen de se différencier des autres structures touristiques, et, surtout, d'augmenter son nombre de visiteurs.

1.2 La réalisation de la mission

1.2.1 Les moyens mis à disposition

Afin de réaliser ma mission dans les meilleures conditions possibles, je disposais d'un certain nombre de moyens matériels.

Figure 5 : Photographie de l'accueil du musée. Source : Laura Ajot. 2015.

Premièrement, le comptoir d'accueil situé dans le hall d'entrée du musée. Ce dernier « représente à la fois un élément architectural autour duquel s'organisent les autres services et un élément d'information central sur le bâtiment, les services, les activités. » (Hélène Caroux, 2008) Autrement dit, il s'agit d'un espace multiple. **Lieu de rencontre et de passage, de communication et d'information, il représente aussi l'unique entrée et sortie des visiteurs, il donne une première impression tout en invitant à la découverte**. Être présente au sein de cette zone implique de répondre aux enjeux qu'elle encercle.

Ensuite, j'avais à ma disposition un ordinateur portable avec plusieurs suites bureautiques : Microsoft Office 2010, Libre Office et Open Office ainsi que Mozilla Thunderbird, client mail libre, me permettant de gérer la messagerie électronique du musée.

Finalement, je pouvais compter sur la présence d'un téléphone et d'une imprimante, éléments indispensables à tout travail d'accueil.

1.2.2 Accueillir le public

1.2.2.1 Les horaires d'ouverture

Habituellement, le Musée de la Résistance à Châteaubriant est ouvert au public à titre gracieux le mercredi et le samedi de 14 heures à 17 heures. En proposant ces horaires d'ouverture, le musée fait un choix stratégique. En effet, le mercredi après-midi les scolaires ne sont pas à l'école et le samedi est communément un jour de repos, ce qui sous-entend du temps libre pour les travailleurs et les familles.

La structure propose également des visites guidées d'une heure pour les groupes sur rendez-vous. Elles sont dispensées par les agents de l'Office de tourisme intercommunal du Castelbriantais et coûtent 3 € par personne.

Enfin, le musée est ouvert chaque année avec succès lors des Journées européennes du patrimoine (environ 200 visiteurs en 2014) et au cours de la Commémoration annuelle organisée par l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt (environ 1 500 visiteurs en 2014). En 2014, ces deux événements ont représenté environ 40 % des visites individuelles totales du musée.

Au vu de ma présence quotidienne *in situ*, les membres de l'association se sont mis d'accord pour que j'ouvre le musée au public du mardi au samedi. Ainsi, **j'ai pris en charge de manière autonome l'accueil du public pendant la première moitié du stage** et en équipe le reste du temps. En effet, une stagiaire en deuxième année de BTS tourisme : Morgane Guihéneux, m'a rejoint.

Malencontreusement, **aucune communication autour de ces nouveaux horaires d'ouverture n'a été conduite**. Seul le bouche-à-oreille a permis à la population locale d'en être informé. Le musée aurait eu tout intérêt à exploiter ces plus grandes plages horaires de manière à accroître son nombre de visiteurs et intéresser, par la même occasion, un public plus large.

1.2.2.2 Les statistiques de fréquentation

Afin d'établir les statistiques de fréquentation du musée, **je recensai quotidiennement les visiteurs individuels et les groupes ainsi que leur provenance sur un agenda**. À chaque fin de mois, je remplissais avec les données récoltées des tableaux statistiques. En ce qui concerne les groupes, je complétais des fiches avec leurs coordonnées, la date, l'heure de visite et la composition du groupe. Ces informations étaient par la suite recensées dans un fichier.

Ces documents revêtent une importance capitale pour le travail d'évaluation des activités du musée. De surcroît, ils permettent de maintenir des contacts avec les responsables des groupes de visiteurs. Enfin, l'intérêt est de les tenir informés des différentes actions que l'association organise. Ils sont d'ailleurs conviés à y participer.

1.2.3 Renseigner et orienter le public

Pendant mon stage, j'ai eu l'occasion de renseigner le public, que ce soit physiquement ou par téléphone. Pour ce faire, il convient de connaître les services proposés par le musée et l'histoire des 50 otages. Dans le dessein d'acquérir des clés de compréhension en lien avec ces deux éléments, j'ai passé les premiers jours de mon stage à interroger Jean-Paul le Maguet, mon maître de stage, et Éliane Nunge, l'ancienne agent d'accueil du musée, sur le fonctionnement de la structure et à lire des ouvrages se rapportant à cette période.

Ainsi, j'ai eu l'occasion d'assimiler de précieuses connaissances. Elles m'ont permis d'expliquer aux visiteurs en quoi consiste la visite du musée et à leur indiquer quel était le parcours le plus adéquat pour assimiler le mieux les informations présentes dans les expositions.

En sus, **il est primordial de prendre connaissance de l'offre touristique locale afin de répondre au mieux aux éventuelles demandes des visiteurs**. La documentation proposée par l'Office de tourisme intercommunal du Castelbriantais a été particulièrement utile. Je pense notamment au guide touristique « Destination Le Castelbriantais » datant de juin 2015. Discuter avec des Castelbriantais et lire la presse locale (« L'Eclaireur » et « La Mée socialiste ») m'ont également permis de bonifier ma connaissance du territoire.

Le musée met à disposition du public de la documentation touristique dans l'accueil-librairie. J'avais pour tâche de gérer les stocks de dépliants, de cartes et de guides touristiques afin que les visiteurs aient accès à l'information la plus précise qui soit.

1.2.3.1 Gestion de la messagerie électronique du musée

Au jour le jour, je m'occupais de gérer la messagerie électronique du musée. Je répondais aux personnes demandant des renseignements et je transmettais les demandes spécifiques aux personnes habilitées à y faire face. D'où l'intérêt de connaître les fonctions des membres de l'association. **Mes courriels véhiculant l'image du musée, je me devais d'adopter un langage approprié à chaque type de personne avec qui j'étais en contact**.

J'ai été confrontée à des interlocuteurs diversifiés. En effet, j'ai été appelée à échanger avec des institutions, des associations, des professeurs et des particuliers. Je devais prendre garde à ne pas faire de fautes d'orthographe et à utiliser des formules de politesse adaptées à chacun de mes destinataires.

1.2.3.2 Gestion des réservations

La gestion du planning des réservations des groupes se faisait en partenariat avec l'Office de tourisme intercommunal du Castelbriantais. Lorsqu'un groupe manifestait son désir de visiter le musée et la Carrière des Fusillés, je le mettais directement en relation avec les agents de l'office puisque ce sont eux qui s'occupent d'effectuer les visites guidées. En retour, l'Office de tourisme me tenait informé des dates et des horaires de venue des différents groupes.

Par ailleurs, **un manque de coordination entre les deux structures rendait la gestion complexe**. En effet, il arrivait que le musée ne soit pas prévenu, ou peu à l'avance, de l'arrivée d'un groupe ce qui impliquait une adaptation rapide de ma part.

1.2.4 Vendre des produits

Au cours de mon stage, j'ai été amenée à vendre des produits. Ils étaient constitués de divers ouvrages sur la Résistance et de produits dérivés tels que des cartes postales ou des porte-clés. Chaque vente était datée et répertoriée dans un cahier afin de pouvoir faire les comptes en fin de mois. Je m'occupais d'encaisser les visiteurs et de répondre à leurs éventuelles questions sur les articles.

Lorsqu'il y avait des groupes, la gestion coordonnée des visiteurs dans le musée et de la vente était difficile. Il était alors nécessaire de privilégier, l'espace d'un instant, l'une ou l'autre activité.

Quoi qu'il en soit, la promotion des produits devait être de qualité dans la mesure où les recettes occasionnées permettent, à leur niveau, de contribuer au financement de l'association. Ainsi, dans l'intention de répondre de manière spontanée aux questions des visiteurs, j'ai pris connaissance des différents tarifs et contenus des produits.

Outre cet avantage financier, la librairie du musée constitue « une offre culturelle supplémentaire qui répond avant tout à une demande des publics et permet une certaine valorisation sociale par l'achat d'un ouvrage en rapport avec le musée. » (Gautier Mathilde, 2008) Ainsi, elle donne aux visiteurs la possibilité de prolonger leur visite, de la parachever et, d'une certaine manière, de se l'approprier. En effet, **« pour s'approprier pleinement un lieu, le visiteur a besoin d'acheter un souvenir qu'il rapporte chez lui. »** (Jean-Jacques Lugbull, 1999)

« La particularité de ces librairies est que leur fond est en harmonie avec les collections, qu'elles dépendent des horaires d'ouverture de l'institution et que leurs clients sont principalement les publics du musée. » (Mathilde Gautier, 2008) Parmi ces publics, il est envisageable d'identifier trois profils. Primo, les touristes qui sont surtout portés sur l'achat d'un produit dérivé ou d'un guide. Secundo, les visiteurs des expositions et les habitués qui achètent préférablement des livres et des cartes postales. Ultimo, une clientèle qui vient indépendamment de sa visite acquérir un produit en particulier dans l'intention de faire un présent.

En parallèle à l'accueil du public, j'ai réalisé des missions annexes palpitantes.

2. Des missions annexes poignantes

2.1 La rédaction d'un article pour la revue « Notre Musée »

2.1.1 Le thème de l'article

Mon maître de stage m'a offert l'occasion de rédiger un article d'environ deux pages pour la revue « Notre Musée ».

Le thème retenu était celui de l'après fusillades d'octobre 1941 et de la gestion des corps des 27 otages. Ce travail a été réalisé en collaboration avec Mélanie Ajot, stagiaire au Château de Châteaubriant sur la même période.

2.1.2 La revue « Notre Musée » : revue d'histoire et revue d'association

« Notre Musée » est une revue trimestrielle qui a vu le jour en 1965, concomitamment à l'association qui avait pour dessein de créer un Musée de la Résistance nationale.

À l'origine, il n'était pas correct de parler de revue puisque le premier numéro, paru en juillet 1965, ne comportait qu'une seule page et les numéros suivants quatre pages sous la forme d'un dépliant.

À partir de 1988, « Notre Musée » s'étoffe et prend l'aspect d'une petite revue d'une douzaine de pages. Rapidement, elle dispose d'une pagination plus conséquente avec 28 pages, ce qui lui permet d'ouvrir ses colonnes à des personnes extérieures à l'association et d'améliorer son contenu.

Dans la recherche incessante d'une approche de la réalité historique et de la transmission aux jeunes générations, la revue aborde des thèmes tels que la résistance intérieure, la résistance extérieure, l'internement et la déportation.

2.1.3 L'enjeu de l'article

« Notre Musée » est le trait d'union entre les associations du réseau « Musée de la Résistance nationale ». Il est fondamental pour elles de se connaître mutuellement et ce d'autant plus que les sites couvrent une bonne partie du territoire du Centre de la mémoire sociale, minière et résistante à Dechy (Nord) au Musée azuréen de la Résistance nationale à Nice (Alpes-Maritimes).

En rédigeant des articles dans la revue, les associations ont l'occasion de faire connaître les activités qu'elles proposent et les thématiques qu'elles développent dans leur musée auprès des 1000 lecteurs de « Notre Musée ».

La publication de l'article dans la revue entend montrer aux autres membres du réseau que l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant est active dans la mesure où elle entreprend des recherches pour approfondir des points de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale qui sont abordés dans son musée.

2.1.4 Le résultat

Nonobstant des difficultés liées à la rédaction de l'article en lui-même, de nombreux facteurs ont concouru à l'accomplissement de la requête de mon maître de stage.

Au sujet de l'iconographie, j'ai eu la chance de pouvoir compter sur l'aide de Patrice Morel, membre du bureau de l'association chargé des archives. (*cf. Annexe 9 : Bureau de l'AMRC. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 29/03/2015.*) Grâce à lui, j'ai eu accès à des photographies en lien avec le thème de l'article et j'ai amélioré mes connaissances en matière de droits d'auteur. Choisir les photos les plus appropriées a été malaisé dans la mesure où il s'agissait de représenter au mieux les différents sujets abordés dans l'article tout en le complétant.

De plus, étant donné que l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant est adhérente au réseau « musée de la Résistance nationale », éditeur de la revue « Notre Musée », j'ai eu l'occasion d'entrer aisément en contact avec Julie Baffet, chargée de la communication au musée de la Résistance nationale et rédactrice en chef de la revue.

Pour finir, j'ai eu la chance de rencontrer un historien, Étienne Gasche, passionné par l'histoire des 50 otages. Son livre « 50 otages : mémoire sensible » paru aux Éditions du Petit Véhicule à Nantes en 1991, a constitué une mine d'informations sur le sujet.

En dehors de la rédaction de cet article, j'ai opéré l'inventaire des livres de collection du musée.

2.2 L'inventaire des livres de collection du musée

L'objectif de l'inventaire était de mettre à disposition des adhérents et des chercheurs des ouvrages autour de la thématique de la Seconde Guerre mondiale. En d'autres termes, il s'agit de leur proposer un outil de travail. Cette opération est un pas de franchi dans la constitution d'un centre de documentation.

Afin de permettre aux adhérents de l'association de consulter la liste des livres disponibles informatiquement, je me suis attelée à leur recensement. Pour ce faire, je me suis inscrite sur le site internet du musée. Ensuite, Serge Barthélémy, salarié du Studio Web spécialisé en création de sites accessibles « Cap Intranet » m'a expliqué comment fonctionnait SPIP (Système de Publication pour l'Internet).

L'association a adopté ce logiciel en vue de gérer son site internet pour plusieurs raisons. En premier lieu, c'est un logiciel libre distribué sous la licence GPL (General Public License). Contrairement aux logiciels propriétaires, les logiciels libres donnent aux utilisateurs la liberté d'exécuter, copier, distribuer, étudier, modifier et améliorer le logiciel. Deuxièmement, aucune connaissance technique autre que l'usage d'un ordinateur n'est nécessaire pour le manipuler. En d'autres termes, il « permet d'utiliser la puissance d'un site dynamique mais n'en a pas la complexité : au contraire, son but est de simplifier au maximum la procédure pour permettre de se concentrer sur l'éditorial, le contenu. » (Anne-Laure Quatravaux et Dominique Quatravaux, 2009) Enfin, le nombre de rédacteurs et d'administrateurs autorisés à publier en ligne est illimité. D'ailleurs, une autoformation adaptée aux besoins de chacun est incluse dans le logiciel. Elle permet aux contributeurs possédant des compétences variées de s'instruire à leur rythme.

Disposant des bases pour utiliser ce logiciel, Patrice Morel, membre du bureau de l'association chargé du site internet, m'a ajouté comme administrateur de la rubrique « Espace adhérent ». Ainsi, j'ai eu la possibilité de rédiger en tant qu'auteur des articles répertoriant les livres du musée. De façon à référencer de manière rigoureuse les ouvrages, j'ai utilisé des outils tels que SUDOC (Système Universitaire de DOCumentation), catalogue collectif français centralisant 10 millions de notices bibliographiques décrivant tous les types de documents et le catalogue général de la BNF (Bibliothèque nationale de France), catalogue en ligne contenant la majorité des références des documents conservés sur tous les sites de la BNF, soit plus de 7 millions de notices descriptives.

Accueillir le public est une mission à fort enjeu que j'ai réalisée tout au long de mon stage. Elle m'a stimulée du fait de la diversité des actions auxquelles j'ai été confrontée. Rédiger un article et procéder à l'inventaire des livres de collection du musée ont constitué des missions annexes captivantes et riches en apprentissage. Après avoir exposé et analysé mes missions, un bilan personnel et professionnel s'impose. De manière à couronner ce bilan, il s'agira de mesurer l'impact du stage sur mon projet professionnel.

Un bilan s'impose

1. Du bilan professionnel au bilan personnel

1.1 Evaluation de la « pratique professionnelle »

1.1.1 Angle d'approche de la compétence professionnelle

L'évaluation de la « pratique professionnelle » que j'effectue se fonde sur la définition suivante de la **compétence** : « La compétence résulte d'une combinaison de savoirs, savoir-faire et savoir-être mobilisés pour agir de manière adaptée, face à une situation professionnelle donnée. » (DGAFP, 2011) Les **savoirs**, les connaissances, sont caractérisés de la sorte : « la connaissance s'applique aux savoirs théoriques et techniques qui s'acquièrent par formation, expérience professionnelle ou extra-professionnelle. » (DGAFP, 2011) Le **savoir-faire** est la « capacité à mettre en œuvre, ce n'est pas simplement la capacité de reproduire un acte appris, mais de le faire avec intelligence. » (Michèle Garant et Philippe Scieur, 2001) Le **savoir-être**, quant à lui « s'applique aux capacités utiles pour savoir se comporter / se conduire dans un contexte professionnel donné. » (DGAFP, 2011)

1.1.2 Les compétences acquises

1.1.2.1 Rédiger des documents

Dans le cadre de mon stage j'ai été amenée à rédiger un document : l'article pour la revue « Notre Musée ». Pour ce faire, j'ai mobilisé des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Tout d'abord, j'ai utilisé des savoirs acquis grâce à différents concours et enseignements.

Le Concours national de la Résistance et de la Déportation est un défi que j'ai relevé avec délectation à deux reprises.

En 2012, le thème était : « Résister dans les camps nazis ». J'ai obtenu le premier prix départemental « mémoires collectifs » catégorie lycées en réalisant un livre-objet à destination des enfants constituant une synthèse pertinente et argumentée.

En 2014, le thème était le suivant : « La libération du territoire et le retour à la République ». J'ai reçu le prix du Conseil général « mémoires collectifs » catégorie lycées en réalisant une nouvelle historique intitulée : « L'envol de la Colombe ».

Ces deux challenges qui se sont soldés par des réussites m'ont permis d'exprimer par écrit des informations et des idées, sous une forme se conformant aux règles d'usage et de lisibilité de la langue et ce, en tenant compte du destinataire et du contexte, qui étaient d'ailleurs différents pour les deux productions.

Je me suis adaptée aux contraintes que chaque style de document exigeait : le livre-objet à destination des enfants et la nouvelle historique. J'ai eu l'occasion de développer mon aisance rédactionnelle.

Mon intérêt pour les concours d'écriture m'incite quant à lui à dépasser mes limites, notamment en matière d'originalité et de contenu. Mes qualités rédactionnelles se sont illustrées par deux concours. « Les Utopiales », concours de nouvelles pour lequel j'ai gagné le quatrième prix dans la catégorie lycées en 2012, et, plus récemment, le concours de poésie de Plestin-les-Grèves où j'ai obtenu le deuxième prix dans la catégorie jeunes.

Ma première année de licence m'a quant à elle donné la chance, par le biais de certains enseignements, d'obtenir de précieuses clés pour améliorer mes compétences rédactionnelles. Le cours « techniques d'expression écrite » a constitué un adjuvant de prix pour m'aider à mieux appréhender les exigences de l'expression écrite dans un cadre professionnel. De plus, l'accès au service d'entraînement à l'orthographe « Projet Voltaire » a été particulièrement fructueux dans la mesure où j'ai amélioré mon orthographe et j'ai acquis une meilleure maîtrise de la grammaire.

Ensuite, j'ai tiré avantage de savoir-faire.

Par le biais de la rédaction de cet article, **j'ai montré ma capacité à rechercher des données et à exploiter une information**. Outre la lecture de nombreux ouvrages empruntés à la médiathèque et aux membres de l'association, j'ai entendu des témoignages et je me suis rendue aux Archives départementales de Loire-Atlantique.

En ce qui concerne la médiathèque, j'ai eu l'occasion de mettre à profit les techniques de recherches documentaires acquises durant la formation. Elles m'ont aidée à gagner en efficacité et à me concentrer sur le cœur de la raison de ma venue à la médiathèque : la collecte d'informations.

Me rendre aux Archives départementales de Loire-Atlantique s'est avéré être une bonne expérience dans la mesure où j'ai découvert la manière et les conditions de consultation des archives.

Afin d'exploiter au mieux les données récoltées, j'ai mobilisé et articulé ces différentes sources. Pour ce faire, j'ai dégagé les informations les plus pertinentes de chaque recherche en vue de mettre en évidence les points nodaux du thème.

Enfin, j'ai mis à profit des savoir-être conceptuels, c'est-à-dire « axés sur la posture de la personne dans l'accomplissement d'une tâche. » (DGAFP, 2011)

D'une part, **j'ai fait preuve de sens critique**. En effet, je me suis interrogée sur les renseignements que je rencontrais. Ainsi, j'ai cherché à être la plus objective possible dans le dessein de transmettre des informations fiables au lectorat de la revue « Notre Musée ». « L'esprit critique véritable n'est pas l'ennemi de la création. Il en est au contraire l'âme. Car c'est lui qui lui donne cohérence et énergie […] » (Pierre Boyancé, 1973) Autrement dit, le sens critique est un idéal auquel il faut tendre étant donné qu'il permet de concevoir des écrits de qualité et de tendre vers l'idéal du citoyen éclairé capable de penser par lui-même.

D'autre part, **j'ai manifesté de la curiosité intellectuelle**. Effectivement, je me suis ouverte à un sujet autour duquel je n'avais pas de connaissances : l'après fusillades d'octobre 1941 et de la gestion des corps des 27 otages. J'ai eu le goût d'apprendre, de découvrir de nouvelles informations et j'ai entrepris de lire des ouvrages afin de prendre connaissance de ce thème qui m'était jusqu'alors inconnu.

1.1.2.2 Être fiable et avoir le sens des responsabilités

Au cours de mon stage, **j'ai été amenée à accepter des responsabilités et à assumer les conséquences de mes décisions**. Pour ce faire, j'ai mis en œuvre des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

En premier lieu, j'ai utilisé des savoirs acquis au cours de mon expérience au sein de l'association « Habitat jeunes du saumurois » et des cours de yoga.

Représenter l'ensemble des jeunes du foyer lors des réunions est une responsabilité que j'ai assumée. L'enjeu était que l'ensemble des intérêts des résidents soient défendus et entendus, et que l'argumentaire des titulaires du Conseil de la Vie sociale soit de qualité afin que les décisionnaires prennent en compte les demandes émises. Ainsi, je me suis dévouée à cette cause qui me tenait à cœur.

Ayant pratiqué le yoga pendant deux ans, j'ai acquis des savoirs en matière de relaxation me permettant de conserver mon sang-froid en toutes circonstances. De plus, des exercices de respiration me donnent la possibilité de faire face aux différentes sollicitations avec flegme.

Ensuite, j'ai tiré bénéfice de savoir-faire.

Étant l'unique personne présente *in situ* pour accueillir le public durant la première moitié de mon stage, **j'ai fait face à des situations où gérer mon stress était une nécessité**. En effet, lorsque le flux de visiteurs était important, s'occuper de l'accueil, renseigner le public et vendre des produits de concert s'avérait être compliqué. Néanmoins, une bonne gestion du stress me permettait de surmonter l'épreuve avec calme et de parer à toutes les sollicitations.

Pour finir, j'ai exploité un savoir-être conceptuel.

J'ai été autonome. J'ai exercé mes activités sans constante supervision et je me suis organisée en prenant des initiatives dans un cadre de responsabilité défini. Je m'occupais d'accueillir le public tout au long de la semaine et de gérer seule tout ce que cette mission impliquait. Ainsi, je devais faire face individuellement à des situations parfois complexes et assumer les conséquences des choix que je faisais. Du reste, ce n'était pas particulièrement aisé puisque différents paramètres que je ne maîtrisais pas parfaitement entraient en jeu. La procédure pour réceptionner un don, notamment. Malgré tout, je me suis ingéniée à répondre le mieux possible aux attentes de l'association afin d'honorer la confiance qu'ils avaient mise en ma personne.

Outre ce savoir-être conceptuel, j'ai mis en œuvre un savoir-être contextuel, c'est-à-dire, « axé sur la prise en compte d'un environnement ou d'une situation, et sur la réaction de la personne dans l'accomplissement d'une tâche. » (DGAFP, 2011)

J'ai cherché à me maîtriser. Autrement dit, j'ai tendu vers le contrôle de mes émotions et vers la conservation de mon aplomb en toutes circonstances. Étant donné qu'il découle de l'accueil un contact constant avec le public, dompter de manière permanente mes émotions était une nécessité. Somme toute, je me suis attachée à développer mon intelligence émotionnelle. « L'intelligence émotionnelle comprend l'habileté à percevoir précisément, évaluer et exprimer les émotions ; l'habileté à accéder et/ou ressentir les sensations quand elles facilitent la pensée ; l'habileté à comprendre les émotions et la connaissance émotionnelle ; et l'habileté à réguler les émotions pour favoriser le développement émotionnel et intellectuel. » (Salovey et Mayer, 1990)

1.1.3 Les compétences qui restent à acquérir

1.1.3.1 Interagir avec autrui

Ma mission principale : accueillir physiquement et par téléphone le public et plus largement mon stage m'a donné l'occasion d'**interagir avec autrui**. Cette compétence nécessite des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être demandant à être développés et fortifiés.

De prime abord, j'ai utilisé des savoirs acquis grâce à plusieurs actions.

« À la Quête du Livre », comité lecture adolescent organisé par la bibliothèque et l'espace jeunesse de Chantonnay m'a permis d'accroître mon aisance relationnelle et de prendre plus facilement la parole au milieu d'un groupe. En effet, j'ai eu l'occasion, pendant plusieurs années, de défendre, de mettre en avant ou de critiquer des livres devant un public.

Au cours de l'année 2014-2015, je fus titulaire au Conseil de la Vie Sociale de l'association « Habitat jeunes du saumurois ». Ce dernier donne son avis et émet des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement. Ainsi, j'ai eu l'occasion de mettre en pratique le développement d'un argumentaire en défendant les intérêts des membres du foyer. Par ailleurs, mes diverses interventions dans les réunions m'ont donné la chance d'accroître mon assurance.

À propos de ma formation, elle m'a apporté des clés pour réussir par le biais de deux cours : « communication orale » et « relations interculturelles et accueil ». L'un m'a procuré de l'aide pour m'exprimer à l'oral d'une manière professionnelle, l'autre m'a donné de précieuses techniques pour accueillir le public dans les meilleures conditions possibles. Ainsi, j'ai eu l'occasion de mettre en pratique des savoirs.

Le stage de guide touristique que j'ai effectué cet été m'a familiarisé avec les principes d'accueil et de renseignement du public. Ayant pratiqué l'accueil au préalable pendant deux mois et demi, ce stage m'a donné la possibilité d'améliorer la qualité de ma pratique afin de répondre au mieux aux besoins des visiteurs.

Ensuite, j'ai tiré avantage de savoir-faire.

J'ai eu l'occasion de m'exprimer à l'oral. J'ai présenté le musée aux visiteurs, répondu à leurs questions sur le contenu des expositions et échanger avec les membres de l'association lors de nos rencontres et de nos réunions.

Je me suis évertuée, dans la mesure du possible, à m'exprimer avec clarté. Je suis consciente que parler distinctement est une qualité que je dois parfaire afin de me faire comprendre au plus grand nombre et de transmettre mes idées avec clarté.

Au jour le jour, **j'étais tenue d'accueillir le public**. Autrement dit, d'écouter, en faisant preuve d'amabilité et de traiter une demande ou un besoin émis par une personne en y répondant directement ou en l'orientant vers un membre de l'association compétent. Afin d'accomplir cette mission, je me suis notamment appuyée sur mes savoirs en matière d'accueil. Pour le reste, j'ai pris conscience que l'accueil était un métier complexe et qu'il fallait avoir de l'expérience et une connaissance sans faille de la structure, des activités qu'elle propose, de ses publics et de son territoire afin de produire un accueil de qualité.

J'ai également été amenée à rendre compte. J'ai rapporté, par écrit ou oralement, à mon maître de stage, des événements et des activités auxquels il n'a pas participé. Je me suis notamment attachée à retracer le déroulement des Journées européennes du patrimoine et la fréquentation du musée au cours de ce week-end spécifique.

Enfin, j'ai tiré profit des savoir-être relationnels, c'est-à-dire « axés sur le rapport et le lien avec autrui dans l'accomplissement d'une tâche. » (DGAFP, 2011)

Être à l'écoute est l'un de ceux que j'ai aspiré à appliquer. Pour ce faire, j'ai été réceptive et attentive aux sollicitations de mes interlocuteurs. En faisant preuve d'une écoute de qualité, j'ai eu le pouvoir de cerner précisément les demandes auxquelles j'ai été confrontée. Ainsi, j'ai eu la possibilité d'y répondre de manière appropriée.

J'ai eu recours à mon sens des relations humaines. En effet, je me suis intéressée aux visiteurs et aux membres de l'association. J'ai instauré avec eux un climat propice aux échanges. De ce fait, j'ai eu la chance de goûter au bonheur de partager ses connaissances avec son prochain.

Néanmoins, entretenir des échanges avec autrui n'est pas chose facile. C'est pourquoi il est capital de mettre en œuvre d'autres savoir-être.

En plus des savoir-être relationnels, j'ai mis à profit des savoir-être contextuels.

J'ai fait preuve de capacité d'adaptation. Effectivement, j'ai fait face à la nouveauté et au changement et j'ai ajusté ma posture en fonction de l'environnement, de la situation et de l'interlocuteur auquel j'étais mis en présence. Tous les publics n'ont pas les mêmes attentes, m'adapter à ce qu'ils désirent a constitué un de mes challenges. Discuter avec ma collègue, des visiteurs ou des membres de l'association ne demande pas le même langage, d'où l'intérêt de parvenir à s'adapter aux différents interlocuteurs auxquels il est possible d'avoir affaire.

1.1.3.2 Organiser son travail

Ayant réalisé plusieurs missions de façon concomitante, l'organisation de mes journées et de mon travail était fondamentale. Pour ce faire, j'ai mobilisé des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être nécessitant un enrichissement.

Au premier abord, j'ai utilisé des savoirs acquis grâce aux cours dispensés par ma formation.

Le cours « méthodologie du travail universitaire » m'a donné des outils pour m'organiser. J'ai notamment utilisé des plannings répertoriant les tâches à réaliser et leurs échéances. Ainsi, j'ai eu la possibilité de suivre l'avancée de mes missions.

Ensuite, je me suis prévalue de savoir-faire.

J'ai eu besoin de prioriser. En d'autres termes, j'ai agencé des activités selon leur degré d'importance. Au demeurant, gérer, évaluer et hiérarchiser les priorités s'est avéré être un casse-tête. Effectivement, un manque de confiance en moi rendait difficile toute prise de décision, la peur de ne pas choisir la bonne option me taraudant. « Prendre conscience des valeurs qui nous portent nous permet de hiérarchiser les tâches et donc de nous organiser plus naturellement. » (Isabelle Aussant et 50 minutes, 2015) De surcroît, connaître ses limites permet d'en faire une force dans l'organisation. En bref, apprendre à me connaître moi-même rendrait plus simple l'agencement de mon planning.

Maîtriser les délais a constitué un de mes objectifs. Grâce aux plannings, j'ai organisé mes activités en vue de respecter les échéances. Au reste, travailler dans des délais contraints est un challenge stimulant que j'ai relevé avec succès. Toutes les missions qui m'ont été confiées ont assurément respecté les délais déterminés préalablement.

Finalement, je me suis servie de savoir-être conceptuels.

J'ai été rigoureuse dans l'effectuation de mes missions. J'ai prêté attention aux détails et eu le souci de vérifier et de contrôler de manière à réduire les incertitudes dans mes actions. Plus largement, j'avais pour dessein de travailler avec professionnalisme, c'est-à-dire en respectant avec soin les usages, en procédant avec ordre et méthode, et en allant jusqu'au bout de ce que j'entreprenais en ne négligeant aucun détail. Toutefois, mon expérience limitée a mis des bâtons dans les roues à la réalisation de cet objectif.

J'ai fait preuve de persévérance. J'ai manifesté de la ténacité et j'ai surmonté les obstacles en vue d'atteindre mes objectifs. Lorsque j'étais confrontée à un problème, je mettais tout en œuvre pour le résoudre dans les plus brefs délais. Un souci de réception au niveau des téléphones m'empêchait de recevoir des appels et d'en passer. Par conséquent, j'ai contacté le membre de l'association chargé des problèmes techniques pour l'informer de la situation et que la difficulté soit surmontée le plus prestement possible.

Après avoir analysé les compétences que j'ai acquises durant mon stage et celles qu'il me reste à acquérir, je vais dresser le bilan personnel de mon expérience en différenciant les points forts et les points faibles de mon expérience.

1.2 Bilan personnel

1.2.1 Les points forts de mon expérience

Mes missions diversifiées se sont avérées être de précieuses adjuvantes dans **l'exploration du monde muséal**. Ce voyage au cœur du Musée de la Résistance à Châteaubriant m'a donné des clés de compréhension sur le fonctionnement d'un musée. Ainsi, j'ai découvert les difficultés auxquelles une telle structure pouvait être confrontée, mais aussi les réussites dont elle pouvait être l'initiatrice.

Les acteurs gravitant autour de ce type d'organisation sont d'une grande diversité. J'ai notamment été confrontée à des graphistes, des élus et des informaticiens. Prendre conscience de la multiplicité des liens que le musée cultive avec ses partenaires m'est apparu utile pour mieux appréhender le monde de la culture. Ainsi, j'ai découvert que l'**un des points clés de la subsistance et du développement d'un musée était l'élaboration de partenariats solides, qu'ils soient publics ou privés**.

Pénétrer le monde associatif m'a captivé. J'ai eu la chance de cerner l'organisation d'une association, que ce soit dans la théorie, avec les statuts, les assemblées générales, le conseil d'administration, le bureau ou dans la pratique avec toutes les contraintes auxquelles elle est sujette notamment en matière de ressources financières.

Je me suis prise d'affection pour l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. Ses membres chaleureux m'ont accueilli à bras ouverts et **travailler avec eux a été un plaisir assuré**. De plus, leur gentillesse et leur disponibilité ont facilité mon intégration et, par la même occasion, mon bien-être. En définitive, cette association peut être fière de la cohésion régnant en son sein.

La profusion de rencontres constructives que j'ai eues l'occasion de faire grâce à ce stage me réjouit. Discuter avec des professionnels de toutes sortes m'a permis d'explorer des domaines formidables comme le journalisme, par exemple. Du reste, les membres de l'association avec qui j'ai échangé m'ont transmis maintes connaissances utiles tant dans mon futur personnel que dans mon futur professionnel. En résumé, ces confrontations ont accru mon aisance dans mes relations avec autrui tout en ouvrant mon esprit à de nouveaux paysages.

En dernier lieu, j'ai eu le loisir de me cultiver sur un thème qui me passionne et que le musée met en valeur d'une manière admirable du fait de ses actions : **la Seconde Guerre mondiale**. De nombreux points qui m'étaient jusqu'alors inconnus se sont dévoilés pour ma plus grande satisfaction. Ainsi, j'ai compris que cet événement était d'une complexité qui allait au-delà de ce que je pouvais m'imaginer. S'instruire sur ce sujet est sans limite tant les détails poignants à exhumer sont abondants.

La présence de Morgane Guihéneux, stagiaire en deuxième année de BTS tourisme, pendant la deuxième moitié de mon stage m'a immergé dans le **travail d'équipe**. Avoir la possibilité de travailler en autonomie puis en équipe et ce dans le même stage a été profitable pour moi. Effectivement, j'ai eu la chance de pouvoir déterminer mes préférences en matière d'environnement de travail. Je me suis rendue à l'évidence : l'autonomie est, de temps à autre, réjouissante, mais le travail d'équipe et la confrontation des idées qu'il entraîne sont bien plus enrichissants.

1.2.2 Le point faible de mon expérience

Malgré le moyen qu'elle a constitué pour accroître mon autonomie, l'**absence de mon maître de stage** *in situ* au quotidien m'est apparue comme regrettable dans la mesure où certaines interrogations personnelles momentanées n'ont pas pu trouver de réponse. À mes yeux, les moyens de communication tels que le téléphone et les courriers électroniques ne peuvent supplanter les échanges vison-visu. En effet, ces derniers sont davantage spontanés et les réponses sont instantanées.

2. L'impact du stage sur mon projet professionnel

2.1 Un stage s'insérant dans mon projet professionnel

Ce stage s'intégrait dans mon projet professionnel dans la mesure où il me permettait de découvrir un pan de la culture au sein duquel mes connaissances étaient limitées au stage de guide touristique que j'avais effectué cet été : les musées.

La gestion et la médiation de sites patrimoniaux représentant une des issues de ma formation, j'ai jugé que cette expérience constituait un moyen de **connaître et de juger un débouché** suggéré par ma licence. L'intérêt étant de savoir vers quel métier me diriger suite à mes études universitaires.

Ayant effectué mon stage de guide touristique au sein d'une entreprise privée, j'avais à cœur de lever le voile sur le fonctionnement d'un autre type de structure. C'est pourquoi, la **gestion associative** du Musée de la Résistance à Châteaubriant m'a résolument attirée.

En d'autres termes, ce stage m'a donné l'occasion d'envisager, ou non, un avenir professionnel dans un musée et plus largement au sein d'une structure associative.

2.2 Un stage réorientant mon projet professionnel

J'ai tiré de ce stage maints enseignements qui se sont avérés utiles pour **redessiner mon projet professionnel**.

Avant toute chose, j'ai pris conscience que **je n'ambitionne pas de travailler dans un domaine rattaché de manière directe à l'Histoire**. Selon moi, évoluer dans une structure mettant en valeur l'Histoire ne permet pas forcément à l'esprit de s'ouvrir vers les potentialités que le futur dessine. Par conséquent, dans le cadre de ma future profession, je ne souhaite pas m'immerger dans les recherches historiques liées à la médiation et à l'interprétation mise en œuvre pour transmettre et expliquer au public l'Histoire. Toujours est-il que je suis consciente qu'elle constitue un moyen de comprendre l'humanité et de ne pas reproduire les erreurs du passé. À mon avis, le futur laisse plus de place à l'imagination, à la créativité et aux inventions. Le monde est en perpétuelle évolution et les nouvelles tendances dans les domaines de la culture et du tourisme ne cessent de me surprendre. Tout compte fait, **le dynamisme et l'incertitude du futur m'attirent davantage que le caractère figé du passé**. Faire changer les choses, concevoir de nouveaux concepts et mener à bien une mission est une activité qui me captive et à laquelle j'ai envie de goûter. D'ailleurs, je tiens à assouvir cette passion dans mon futur métier.

Par la suite, évoluer dans une structure associative est une option que j'envisage pour mon futur professionnel. Effectivement, l'affection que j'ai éprouvée pour l'ambiance et la cohésion au sein de l'association m'a conquis. Je projette de confirmer ou d'invalider mon intérêt pour ce type d'organisation en intégrant, dans le cadre d'une nouvelle expérience, une autre association.

Enfin, ce stage m'a permis de me rendre compte à quel point la **lumière et l'air libre** étaient importants dans le cadre de ma vie professionnelle. Sortir en extérieur, bouger et être en contact avec la nature sont des points que je prends au sérieux. En réalité, travailler de manière constante à l'intérieur du musée et ne pas être en mesure de profiter pleinement de la lumière du jour ne m'était pas agréable. De ce fait, j'ai l'intention de prendre en considération ce paramètre dans le choix de mon environnement de travail à venir.

Tout compte fait, me diriger dans mes prochaines expériences vers les métiers de chargée d'études au sein d'une agence conseil ou chargée de mission tourisme et patrimoine au sein d'une collectivité territoriale me semble être une décision stratégique pour affiner et, surtout, faire avancer mon projet professionnel tout en découvrant d'autres débouchés de ma formation universitaire.

Conclusion

Somme toute, ce stage au sein du Musée de la Résistance à Châteaubriant s'est avéré être riche en enseignements et en expériences passionnantes.

En effet, j'ai découvert les associations et leurs enjeux, ce qui m'a permis de me construire ma propre représentation de ce type d'organisation. J'ai pris conscience des impératifs que les statuts de l'association imposaient et de l'importance de son environnement pour sa subsistance et son développement, d'autant plus qu'il s'agit d'une structure de taille réduite.

Ensuite, j'ai vécu une aventure humaine hors du commun. Je me suis régalée en échangeant avec mes semblables. Du reste, j'ai rencontré des hommes et des femmes passionnants que je ne suis pas près d'oublier.

Enfin, j'ai eu la chance d'appréhender le fonctionnement global du musée et d'y contribuer, par le biais de mes missions plurielles. De l'accueil du public à la rédaction d'un article en passant par l'inventaire des livres de collection du musée, j'ai eu une vision d'ensemble sur le monde muséal.

Cette expérience m'a permis d'acquérir, de développer et de fortifier des compétences, des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être. Effectivement, elle m'a donné l'occasion d'assimiler des connaissances qui me serviront à coup sûr dans mon futur professionnel. Ce stage m'a également donné la possibilité de grandir puisqu'il a constitué une confrontation avec moi-même, autrement dit avec mes qualités et mes défauts.

Par le biais de ce stage, j'ai compris que je ne souhaitais pas travailler dans un musée à l'avenir. Par conséquent, j'entends me tourner vers d'autres types de structures dans mes prochaines expériences. En outre, je désire m'orienter vers le futur, qui, je l'estime, regorge de potentialités intéressantes à révéler.

Découvrir d'autres secteurs du tourisme et de la culture est une de mes ambitions. J'envisage de continuer à satisfaire ma soif d'apprendre en m'ouvrant à de nouveaux domaines tels que l'ingénierie culturelle. Je suis convaincue qu'ils me permettront, un jour ou l'autre, de trouver ma voie.

Tables des matières

Remerciements 1
Sommaire 2
Introduction 3
Présentation du Musée de la Résistance à Châteaubriant 4
1. *Des moyens d'action diversifiés répondant à un but précis* 4
1.1 *Un but, des valeurs et des spécificités à défendre* 4
1.2 *Des activités variées pour que vivent les composantes fondatrices du Musée de la Résistance à Châteaubriant* 6
1.2.1 *Les présentations in situ* 6
1.2.2 *Les actions « hors les murs »* 7
2. *Une organisation en interaction avec son environnement* 9
2.1 *L'influence du monde de l'entreprise dans le financement du musée* 9
2.2 *Le personnel : une coopération nécessaire entre l'association et la Communauté de Communes du Castelbriantais* 10
2.3 *La fédération « Musée de la Résistance nationale » : une collaboration capitale pour l'Association* 12
Mes missions : immersion dans le Musée de la Résistance à Châteaubriant 14
1. *Une mission centrale : accueillir physiquement et par téléphone le public* 14
1.1 *Les enjeux de la mission* 14
1.2 *La réalisation de la mission* 16
1.2.1 *Les moyens mis à disposition* 16
1.2.2 *Accueillir le public* 17
1.2.2.1 *Les horaires d'ouverture* 17
1.2.2.2 *Les statistiques de fréquentation* 18
1.2.3 *Renseigner et orienter le public* 18
1.2.3.1 *Gestion de la messagerie électronique du musée* 19
1.2.3.2 *Gestion des réservations* 19
1.2.4 *Vendre des produits* 20
2. *Des missions annexes poignantes* 21
2.1 *La rédaction d'un article pour la revue « Notre Musée »* 21
2.1.1 *Le thème de l'article* 21
2.1.2 *La revue « Notre Musée » : revue d'histoire et revue d'association* 21
2.1.3 *L'enjeu de l'article* 21
2.1.4 *Le résultat* 22

2.2 L'inventaire des livres de collection du musée *23*
Un bilan s'impose *25*
1. Du bilan professionnel au bilan personnel *25*
1.1 Evaluation de la « pratique professionnelle » *25*
1.1.1 Angle d'approche de la compétence professionnelle *25*
1.1.2 Les compétences acquises *25*
1.1.2.1 Rédiger des documents *25*
1.1.2.2 Être fiable et avoir le sens des responsabilités *27*
1.1.3 Les compétences qui restent à acquérir *29*
1.1.3.1 Interagir avec autrui *29*
1.1.3.2 Organiser son travail *31*
1.2 Bilan personnel *32*
1.2.1 Les points forts de mon expérience *32*
1.2.2 Le point faible de mon expérience *34*
2. L'impact du stage sur mon projet professionnel *34*
2.1 Un stage s'insérant dans mon projet professionnel *34*
2.2 Un stage réorientant mon projet professionnel *35*
Conclusion *36*
Tables des matières *37*
Tables des figures *39*
Bibliographie *40*

Tables des figures

Figure 1 : Photographie du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : © Patrice Morel. 2009. ..... *0*

Figure 2 : Photographie de la Carrière des Fusillés à Châteaubriant. Source : © Patrice Morel. 2013. ..... *5*

Figure 3 : Photographie de l'exposition permanente au rez-de-chaussée. Source : © Patrice Morel. 2009. ..... *6*

Figure 4 : Graphique représentant l'évolution du nombre de visiteurs entre 2008 et 2014. Source : Laura Ajot. 2015. ..... *15*

Figure 5 : Photographie de l'accueil du musée. Source : Laura Ajot. 2015. ..... *16*

Bibliographie

Ouvrages

– ATOUT FRANCE, 2012, *Le tourisme de mémoire en France*, Paris, Atout France, 180 p.
– AUSSANT I., 50 minutes, 2015, *Comment s'organiser pour être efficace ? Le b.a.-ba de l'organisation au travail*, Paris, 50 minutes, 40 p.
– BENHAMOU F, 2004, *L'économie de la culture*, Paris, La Découverte, 128 p.
– CAROUX, H., 2008, *Architecture & lecture : les bibliothèques municipales en France, 1945-2002*, Paris, Picard, 304 p.
– DGAFP, 2011, *Dictionnaire interministériel des compétences des métiers de l'État*, Paris, DGAFP, 220 p.
– FELDSTEIN M., 1991, *The Economics of Art Museums*, Chicago, University of Chicago Press, 374 p.
– FRANCE BÉNÉVOLAT, 2013, *La situation du bénévolat en France en 2013*, Paris, France Bénévolat, 16 p.
– GARANT M., SCIEUR P., 2001, *Organisations et systèmes de formation*, Paris, De Boeck Supérieur, 254 p.
– QUATRAVAUX A.-L., QUATRAVAUX D., 2011, *Spip 2 : Premiers pas pour créer son site web*, Paris, Eyrolles, 369 p.

Articles

– BOISTEL P., 2012, « Le mécénat : nouvelles ambitions stratégiques », *Communication & Organisation*, Bordeaux, Presses univ. de Bordeaux, pp. 245-264

– BOYANCÉ, P., 1973, « Réflexions sur l'esprit critique », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, Paris, Association Guillaume Budé, pp. 71-73

– DE ROY, D., 2002, « Associations et subventions : la quadrature du cercle ? », *Pyramides*, Bruxelles, CERAP, 117-134

– FFREY B., 1998, « Superstar Museums : An Economic Analysis », *Journal of Cultural Economics*, Berlin, Kluwer Academic Publishers, pp. 113-125

– GAUTIER M., 2008, « La librairie de musée en tant que médium », *Culture & Musées*, Avignon, Coédition Actes Sud et Université d'Avignon, pp. 37-57

– LUGBULL, J.-J., 1999, « L'Image de nos objets est celle de nos musées ». *Espaces*, pp. 16-19

– MASSE I., 2002, « Bibliothèques hors les murs », *Bulletin des bibliothèques de France*, Lyon, Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques, [en ligne], [consulté le 10 décembre 2015], ISSN électronique 1292-8399, Disponible sur le Web : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-03-0086-005

– MAYER J.-D., SALOVEY P., 1990, « Emotional intelligence », *Imagination, Cognition, and Personality*, United States, James M. Honeycutt and Robert G. Kunzendorf, pp. 185-211

Tables des annexes

Annexe 1 : Article de journal « Le château et les 27 otages vus par deux étudiantes ». Source : L'Eclaireur. 23/10/2015. 2

Annexe 2 : Article de journal « Laura et Mélanie ». Source : Journal La Mée socialiste. 25/11/2015. 3

Annexe 3 : Localisation du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2013. 3

Annexe 4 : Convention entre l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant et l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2007. 4

Annexe 5 : Statuts de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 1998. 8

Annexe 6 : Histoire des 50 otages fusillés en représailles à l'assassinat du Feldkommandant Hotz en 1941 par des résistants communistes et du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : Laura Ajot. 2015. 9

Annexe 7 : Charte d'éthique des lieux de mémoire signée par Gilles Bontemps, le Président de l'association. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 10/12/2015. 10

Annexe 8 : Bilan 2014, budget 2015. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2015. 11

Annexe 9 : Bureau de l'AMRC. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 29/03/2015. 12

L'Eclaireur
Le journal de votre pays
23/10/2015

UNIVERSITÉ. Le château et les 27 otages vus par deux étudiantes

Les chercheurs et universitaires s'intéressent à la riche histoire du Pays de Châteaubriant. C'est le cas avec deux étudiantes de l'université d'Angers.

Mélanie et Laura Ajot ont trouvé de la documentation dans les archives de *L'Eclaireur*.

Domiciliées à Chantonay en Vendée, Mélanie et Laura Ajot sont toutes les deux étudiantes à l'université d'Angers, en seconde année de licence valorisation du patrimoine. Un parcours symétrique qui n'a rien d'étonnant : Mélanie et Laura sont sœurs jumelles !

Chacune poursuit un projet distinct : Mélanie Ajot travaille sur l'histoire du château au vingtième siècle, en particulier de 1940 à 1944. Pour sa part, Laura Ajot s'intéresse aux exécutions de la Sablière, en s'attachant surtout à la période qui a immédiatement suivi.

Des travaux qui impliquent beaucoup de recherches dans les archives et beaucoup de rencontres. Les deux étudiantes ont rencontré des spécialistes comme l'historien Etienne Gasche, le témoin de la déportation André Sinenberg, la rédactrice du journal *La Mée socialiste* Bernadette Poiraud, et ont rendu visite à la rédaction de *L'Eclaireur*.

« On est bien reçu partout, et tout ceux que nous avons contacté, se sont montrés disponibles » se félicitent les deux Vendéennes.

Leurs travaux de recherche qui ont débuté à Châteaubriant début septembre, vont durer jusqu'à fin novembre.

J-P.B

Annexe 1 : Article de journal « Le château et les 27 otages vus par deux étudiantes ». Source : L'Eclaireur. 23/10/2015.

Laura et Mélanie

Elles ont 19 ans et viennent de Chantonnay (Vendée). Deux fois lauréates du Concours National de la Résistance, étudiantes en "valorisation du patrimoine" à l'université de Saumur, elles ont eu envie d'approfondir leurs connaissances. Laura Ajot, la première, a trouvé un stage de trois mois au Musée de la Résistance à Châteaubriant. Très bien accueillie par Mimi Nunge et les Amis du Musée, elle a su guider les visiteurs (notamment lors des cérémonies du 25 octobre 2015) et a participé à la réalisation de l'exposition "Résister par l'art et la culture". Elle a par ailleurs, avec Mélanie, préparé un article à paraître dans la revue "Notre musée" en 2016.

Mélanie Ajot a fait une candidature spontanée au Château de Châteaubriant et s'est plus particulièrement intéressée à la seconde guerre mondiale, avec le projet de proposer un parcours de visite du château sur ce thème.

Ces deux jeunes filles ont logé à la Résidence Jeunes à Châteaubriant et découvert la ville grâce aux rencontres qu'elles ont pu faire à la médiathèque, notamment lors du Café Littéraire de Pierric Marsac : Elisabeth et Pierre-Antoine Catala, Georgette Cassin, Jean-Paul Bouzigues, Etienne Gasche et d'autres.

Elles sont allées également faire des recherches aux archives départementales, y trouvant par exemple un plan des parties du château ayant souffert des bombardements de la dernière guerre.

Et puis elles ont lu de nombreux livres dont "Telles furent nos jeunes années" et découvert les bains-douches de l'époque. Souhaitons-leur plein succès pour la suite de leurs études.

Annexe 2 : Article de journal « Laura et Mélanie ». Source : Journal La Mée socialiste. 25/11/2015.

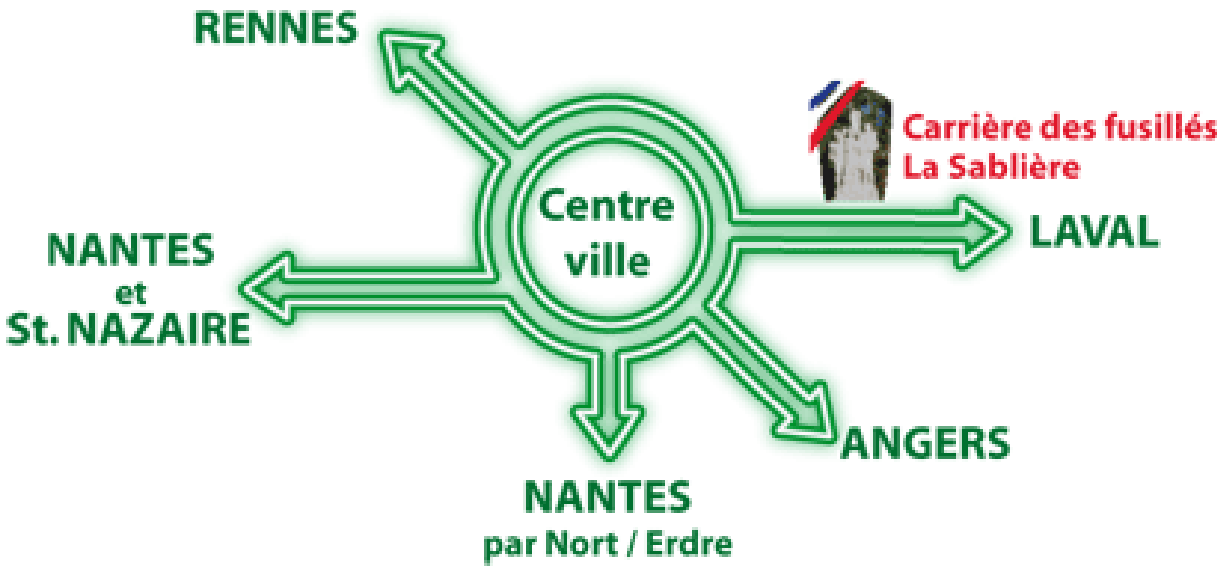

Annexe 3 : Localisation du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2013.

CONVENTION

Entre les soussignés :

L'Amicale Châteaubriant Voves Rouillé, dont le siège est situé à Paris (16ème), 10 rue Leroux, représentée par sa Présidente, Madame **Odette NILES**, et

L'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant dont le siège est à Châteaubriant (44110), au lieu dit « la Sablière », représentée par son Président **, Gilles BONTEMPS,**

il est arrêté et convenu ce qui suit :

L'Amicale Châteaubriant Voves Rouillé, qui est le propriétaire des lieux, décide de confier la gestion et l'animation du Musée sis à Châteaubriant au lieu dit « La Sablière » à l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant.

L'Association devra œuvrer pour une action historique et culturelle, relative à la Résistance, éléments essentiels en direction des visiteurs et plus particulièrement de la jeunesse.

Elle aura la responsabilité d'animer diverses manifestations sur la connaissance de la Résistance Nationale en France et dans les Pays de la Loire.

Elle sera en relation avec des historiens, des acteurs de la période ainsi que toutes personnes désireuses d'apporter des éléments historiques ayant trait à cette période pour l'enrichissement de la mémoire.

L'Association prendra à sa charge les frais correspondant au fonctionnement, à la gestion et à l'entretien du Musée (électricité, eau, sécurité incendie, assurances, nettoyage des locaux, produits et matériels d'entretien).

Les collections permanentes (vitrines, panneaux, photos, textes…) restent la propriété de chacun : de l'Amicale, du Musée de la Résistance Nationale de Champigny, des Amis du Musée, d'institutions diverses ou des personnes ayant prêté des documents, effets ou objets divers personnels.

Toute modification éventuelle sur ces collections devra faire l'objet d'un accord avec le ou les propriétaires.

L'Association des Amis du Musée se réserve le droit de diffuser toute littérature ou documents ayant trait à la période de la Résistance. Le Musée National de la Résistance, l'Amicale de Châteaubriant Voves Rouillé ou toutes autres associations ou éditeurs peuvent mettre en vente, sous un accord particulier à définir avec les Amis du Musée, leurs publications à l'intérieur du Musée.

Fait en deux exemplaires originaux à Châteaubriant, le 31 Juillet 2007

Odette NILES Gilles BONTEMPS

Annexe 4 : Convention entre l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant et l'Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2007.

decl préfecture : 12 juin 1998 à Sous Préfecture de Chateaubriant (publication JO le 27 juin 1998 n° enregistrement 991
modif. le 18 juin 2005 (récépissé 0441005032) Sous préfecture de CHATEAUBRIANT)

Association des Amis
Du Musée de la Résistance
De Châteaubriant

La Sablière – 44110 Châteaubriant

STATUTS

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

§

Titre I – Objet et formation de l'Association

Article 1 :

Il est crée une association ayant pour dénomination « Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant (Loire-atlantique) ».

Article 2 :

Cette association a pour but :

a) de créer, gérer et développer un musée de la Résistance Nationale à Châteaubriant (Loire-Atlantique).
b) de participer à l'activité de l'association « Musée de la Résistance Nationale » dont le siège est à Champigny-sur-Marne, en vue de gérer et développer l'ensemble des actions de l'association nationale du Musée de la Résistance Nationale.
c) D'engager des témoignages, des documents, des œuvres, évoquant la Résistance, des études historiques et de préparer les actions intéressant tous les sites des Musées de la Résistance Nationale, dont celui de Champigny-sur-Marne en particulier, de contribuer aux actions et aux dépenses nécessaires à l'échelle nationale (par exemple, la Revue « Notre Musée »), pour développer l'ensemble des sites français relevant du musée de la Résistance Nationale.

Article 3 :

Son siège est fixé à La Sablière à Châteaubriant (44110) dans les locaux du Musée. Ces locaux, comme le Musée, sont propriété de l'Amicale Châteaubriant Voves Rouillé et mis, par convention, à la disposition de l'Association des Amis du Musée qui en assurera la gestion et l'animation.

Article 4 :

L'association se compose de membres actifs et de membres honoraires. Les membres honoraires peuvent être nommés par le Conseil d'Administration parmi les personnes qui ont rendu des services à l'association.

Article 5 :

Pour faire partie de l'association, il faut :

- s'il s'agit d'une adhésion individuelle, être âgé d'au moins 18 ans (ou fournir une autorisation écrite des parents).
- S'il s'agit d'associations ou de tout autre Mouvement s'intéressant à la perpétuation de la mémoire de la Résistance, la demande d'adhésion doit avoir fait l'objet d'une décision statutaire de l'association ou du Mouvement jointe à une demande formulée par écrit. Le Conseil d'Administration statue alors sur les demandes d'adhésions lors de sa plus proche réunion.
- S'il s'agit de collectivités locales, la demande d'adhésion doit avoir fait l'objet d'une délibération de l'Assemblée délibérante qui désigne son représentant. Le C.A. statue alors sur la demande d'adhésion lors de sa plus proche réunion.

Article 6 :

La qualité de membre de l'association se perd :

a) par la démission
b) par la radiation prononcée, pour non-paiement de la cotisation ou pour motifs graves, par le Conseil d'Administration, sauf recours à l'Assemblée Générale. Le membre intéressé est préalablement appelé à fournir ses explications.

Article 7 :

Aucun membre de l'association, à quel titre que ce soit, n'est personnellement responsable des engagements contractés par elle et dont elle répond seule sur l'ensemble de ses ressources.

Titre II – Ressources de l'Association

Article 8 :

Les ressources de l'association comprennent :

a) le montant des droits d'entrée au Musée de la Résistance de Châteaubriant, des dons privés ou publics spontanés, des legs, des cotisations annuelles et des cotisations redîmes.
b) Les subventions accordées par l'Etat, les collectivités publiques territoriales (régions, départements, communes, fonds européens, etc…) et les établissements publics ou privés.
c) Les intérêts et revenus des biens et des valeurs appartenant à l'association.

Article 9 :

Il sera tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte de résultats, un bilan et une annexe.

Titre III – Administration

Article 10 :

L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration dont le nombre est fixé par l'Assemblée Générale. Le nombre de représentants des collectivités ne pourra dépasser le quart du nombre des membres du Conseil d'Administration. Les membres sont élus pour 1 an et ils sont rééligibles.
En cas de vacance, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Leur remplacement définitif est du ressort de la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres provisoirement désignés prennent fin à l'époque où expire le mandat des personnes remplacées.
La présence, personnelle ou par mandat régulièrement délivré, de la moitié au moins des membres du Conseil d'Administration, est nécessaire à la validité de ses décisions, quelles qu'elles soient. Celles-ci sont prises à la majorité absolue des voix : en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Article 11 :

Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres au moins :

- un président
- un ou plusieurs vice-présidents
- un secrétaire et, éventuellement un secrétaire-adjoint
- un trésorier et, si besoin il y a, un trésorier-adjoint.

Le mandat des membres du bureau, comme celui du Conseil d'Administration, est de 1 an renouvelable.

Article 12 :

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire ou autoriser tous les actes qui ne sont pas réservés à l'Assemblée Générale. Celui-ci est autorisé à passer toute convention de partenariat avec d'autres associations ou collectivités pour développer les objectifs définis à l'article 2 des statuts. Il doit en rendre compte à l'Assemblée Générale.

Article 13 :

Le Président représente l'Association dans tous les actes de la vie et est investi de tous les pouvoirs à cet effet. Il a, notamment, qualité d'ester en justice au nom de l'Association, tant en demande qu'en défense, former tous appels ou pourvois, mais ne peut transiger, en tout cas, qu'avec l'autorisation du Conseil d'Administration.
Le Président convoque et préside les séances du Conseil et toutes assemblées. En cas de maladie ou d'absence, il est remplacé par l'un des vice-présidents.

Article 14 :

Le Secrétaire est chargé de tout ce qui concerne la correspondance et les archives. Il rédige les procès-verbaux des réunions ou assemblées et, en général, les écritures concernant le fonctionnement de l'Association à l'exception de celles concernant la comptabilité. Il tient le registre spécial prévu par l'article 5 de la Loi du 1er Juillet 1901 et des articles 6 et 31 du décret du 16 Août 1901. Il assure l'exécution des formalités prescrites par les dits articles.

Article 15 :

Le Trésorier reçoit toutes les sommes dues à l'Association et effectue les paiements. Il tient une comptabilité régulière des opérations effectuées et rend compte de sa gestion à l'Assemblée Générale annuelle.
Il est personnellement chargé de faire parvenir à l'Association Nationale « Musée de la Résistance Nationale » les cotisations annuelles prévues au budget prévisionnel et votées en Assemblée Générale de l'Association des Amis du Musée de la Résistance Nationale à Champigny-sur-Marne, laquelle association déclare adhérer dès à présent- en tant qu'association- aux buts et objectifs de l'Association Nationale « Musée de la Résistance Nationale ».

Article 16 :

Le conservateur du Musée et de son Centre de Conservation et de Consultation prend en charge et assure la garde de tous les objets et documents devant entrer au Musée et en tient l'inventaire. Les collections se trouvant dans le Musée de Champigny relèvent du patrimoine de l'Association nationale « Musée de la Résistance nationale ».
En l'absence d'un conservateur, il appartient au Conseil d'Administration et aux personnes habilitées par lui, de prendre en charge et d'assurer la garde de tous les objets et documents devant entrer au Musée et en tenir l'inventaire.

Article 17 :

L'assemblée Générale se compose de toutes les personnes physiques et des représentants mandatés des associations ayant adhéré à l'Association. Ses décisions sont obligatoires pour tous.

Article 18 :

Les assemblées sont ordinaires ou extraordinaires. Elles sont convoquées et présidées ainsi qu'il a été écrit à l'article 13 ci-dessus.
L'Assemblée ordinaire a lieu une fois par an, dans le courant du premier semestre.
L'Assemblée extraordinaire peut être convoquée aussi souvent que les circonstances l'exigent. Elle doit être obligatoirement réunie si le tiers au moins des membres inscrits en font le demande, dans le mois suivant le dépôt de celle-ci au secrétariat.
Le délai de convocation des assemblées ordinaires ou extraordinaires est de 15 jours au moins. Ce délai peut être réduit à 8 jours en cas d'urgence caractérisée.
Les convocations doivent mentionner sommairement les questions à l'ordre du jour.

Article 19 :

L'Assemblée annuelle, qui est régulièrement constituée, quel que soit le nombre des membres présents ou faisant l'objet d'un mandat régulier, examine le compte-rendu des travaux du Conseil d'Administration et les comptes du trésorier, le rapport du Commissaire aux Comptes nommé par l'assemblée générale.
Elle statue sur leur approbation ainsi que sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'Association, donne toutes autorisations au Conseil d'Administration, au Président et au Trésorier pour effectuer toutes opérations rentrant dans l'objet de l'Association et pour lesquelles les pouvoirs, qui leur ont été conférés par les statuts, ne seraient pas suffisants.
Elle établit annuellement un budget prévisionnel des dépenses de l'Association, budget qui prévoit, en particulier, la cotisation annuelle à faire parvenir à l'Association Nationale du Musée de la Résistance Nationale, dont le siège est à Champigny-sur-Marne, indiqué en l'article 15.
Elle fixe le montant de la cotisation annuelle des adhérents individuels et collectifs de l'Association.

Annexe 5 : Statuts de l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 1998.

À Nantes, le 20 octobre 1941, le Feldkommandant Karl Hotz est tué de deux balles dans le dos à quelques pas de la cathédrale.

En représailles, le 22 octobre 1941, 48 otages sont fusillés. 16 d'entre eux sont exécutés à Nantes au champ de tir du Bêle, 5 au Mont-Valérien et **27 à Châteaubriant, au lieu-dit La Sablière**.

Le 30 septembre 1945, l'« Amicale Des Anciens Internés Politiques de Châteaubriant-Voves » est créée. Cette association a pour but de maintenir le souvenir de ces hommes. Cette ambition passe par l'entretien du mémorial national érigé à Châteaubriant et par l'aménagement de la Carrière des Fusillés. Actuellement, son titre est « **Amicale de Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt** ».

Le 21 juin 1948, l'Amicale achète le champ où ont été fusillés les 27 otages.

Un **monument** est inauguré le 22 octobre 1950. Il est réalisé par Antoine Rohal, sculpteur français né en avril 1905 à Temersav en Hongrie et mort en 1978.

Depuis 1951, les alvéoles devant le monument contiennent un peu de terre des hauts lieux de la Résistance.

Le 6 décembre 1963, l'Amicale achète la parcelle où fut édifié le monument des 27 otages.

Du 18 avril 1978 au 16 avril 1980, elle devient propriétaire de parcelles complémentaires.

En 1986, la ferme jouxtant la Carrière des Fusillés est acquise par l'Amicale. Le Musée de la Résistance à Châteaubriant s'y implante. Il est inauguré en 2001. En 2007, l'Amicale parisienne délègue la gestion et l'animation du musée à **l'Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant**.

Les premières démarches pour le classement du site sont faites en 1949.

Par les arrêtés du 7 mai 1993, La Sablière est classée parmi les **sites à caractère historique** du département de la Loire-Atlantique.

Annexe 6 : Histoire des 50 otages fusillés en représailles à l'assassinat du Feldkommandant Hotz en 1941 par des résistants communistes et du Musée de la Résistance à Châteaubriant. Source : Laura Ajot. 2015.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

Charte d'éthique des lieux de mémoire

Préambule

La charte d'éthique vise à affirmer les valeurs démocratiques et républicaines pour un tourisme de mémoire respectueux. Elle a également pour objectif d'établir une déclaration de déontologie professionnelle à l'attention des responsables des lieux de mémoire. Elle s'inscrit également en complémentarité des critères qualité définis dans le référentiel national Qualité Tourisme™ spécifique aux lieux de mémoire.

Est défini comme « lieu de mémoire » au titre de la présente charte, un site en lien avec un conflit contemporain auquel la France a participé depuis 1870, qu'il soit le lieu d'un événement ou érigé pour en rappeler un aspect, et qui apporte des éléments de compréhension ou incite au recueillement.

Article 1
Les lieux de mémoire contribuent à la transmission de l'histoire
et de la mémoire des conflits contemporains

Article 2
Les lieux de mémoire participent au développement d'une société capable de réflexion
et fondée sur des valeurs démocratiques et républicaines

Article 3
Les lieux de mémoire garantissent le respect de l'esprit des lieux, qu'ils reposent sur un lieu-martyr
et/ou un événement douloureux ou encore sur un fait marquant

Article 4
Les informations présentées sont conformes à la déontologie de l'historien,
dans la continuité d'une démarche scientifique

Article 5
Les dispositifs de médiation répondent à la particularité du site et sont garants de son intégrité

Article 6
Les lieux de mémoire présentent un volet pédagogique développé et adapté

Annexe 7 : Charte d'éthique des lieux de mémoire signée par Gilles Bontemps, le président de l'association. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 10/12/2015.

ASSOCIATION des AMIS
du MUSEE de la RESISTANCE de CHATEAUBRIANT

Bilan 2014
Budget 2015

ASSEMBLEE GENERALE du 28 /2/ 2015

	réalisé 2013	**Réalisé 2014**	**Budget 2015**	**PRODUITS**	*réalisé 2013*	**Réalisé 2014**	**Budget 2015**
Achats stockés	*1190,20*	445,84	2 000	Entrées musées			
Energie,eau	*1822,66*	3057,57	3 400	Cotisations	*1245,00*	1320,00	1500
Fournitures petit équipement	*300,06*	97,58	200	Ventes de marchandises	*783,84*	437,72	1000
Fournitures administratives	*678,83*	720,82	700	location expositions	*450,00*	400,00	600
matériel d'équipement travaux	*555,14*	3790,14	1 000	**70-VENTES**	***2478,84***	**2157,72**	**3 100**
60- ACHATS	***4546,89***	**8111,95**	**7 300**				
				Subv excep Ministère Défense		5000,00	
Sous traitance générale				Sub.Région Pays de Loire(convention)	*6000,00*	6000,00	6 000
Redevance crédit bail				Sub.Région Pays de Loire(équipt)		1555,80	
Location de véhicules				Sub.Conseil Gl de Loire Atl(convention	*4000,00*	4000,00	4 000
Location local	*617,15*	252,00	500	Subv.Com. Com.du Castelbriantais	*1000,00*	1000,00	1 000
Entretiens Bâtiments				Subventions Villes	*6702,31*	6744,33	8 000
Entretien et réparations		19,78		Dons-souscription	*745,86*	970,78	800
maintenance matériels-extincteurs			400	participation CE	*1 500,00*	2800,00	3 000
Assurances	*461,50*	528,19	600	Subventions DRAC pour activités			
Documentation générale	*85,00*		200	**74-SUBVENTIONS**	***19948,17***	**28070,91**	**22 800**
Frais colloques							
61-SERVICES EXTERIEURS	***1163,66***	**799,97**	**1 700**				
Honoraires	*1267,76*	1309,20	1 500				
Publicité, relations publiques	*5745,31*	5603,93	5 600	Mécénat entreprises	*26000,00*	33000,00	25 000
Manifestations diverses expositions	*17517,82*	18191,93	23 000	Droits divers			
Catalogues et imprimés +DVD	*8882,36*	7757,45	8 300	**75-AUTRES PRODUITS**	***26000,00***	**33000,00**	**25 000**
Transports de biens							
Déplacements et missions	*5020,12*	7245,51	6 000				
Réceptions, cérémonies	*1693,59*	2174,39	2 300	Produits financiers			
Affranchissements,téléph internet	*3143,28*	3886,77	3 500	**76-PRODUITS FINANCIERS**			
Frais bancaires	*69,92*	148,98	115				
Cotisations , Adhésions	*233,00*	240,00	252	Produits exceptionnels			
62-AUTRES SERVICES EXTERIEURS	***43373,16***	**46558,16**	**50 567**	**77-PRODUITS EXCEPTIONNELS**			
Taxes sur salaires							
Formation professionnelle				Reprises de provisions			8 667
63-IMPOTS ET TAXES				**78-REPRISES DE PROVISIONS**			**8 667**
Appointements				Transferts de charges			
Charges sociales				**79-TRANSFERTS DE CHARGES**			
64-CHARGES DE PERSONNEL							
65- CHARGES GESTION COURANTE							
66-CHARGES FINANCIERES							
TOTAL DES CHARGES	***49083,70***	**55470,08**	**59 567**	**TOTAL des PRODUITS**	***48 427,01***	**63228,63**	**59567**
déficit	**656,69**			**excédent**		**7758,55**	
contributions en nature							
mis à disposition gratuite locaux	*10 500,00*	10500,00	10 500				
prestation personnel accueil	*11156,39*	6912,52	11 500				
personnel bénévole(évaluation)	*44 100,00*	57415,00	44 500				
TOTAL	*65756,39*	74827,52	66500	total prestations en nature	65756,39	74827,52	66500

Annexe 8 : Bilan 2014, budget 2015. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 2015.

BUREAU 2015

Président

BONTEMPS Gilles

Vice-présidents

NILES Odette

BARON Jean-Claude

VINCE Yann

Secrétaire

BELLET Alain

Secrétaire Adjoint

CORPARD Joël

Trésorière

LEMEAU Jeanine

Trésorière Adjointe

BOURSICOT Josette

Gestion du Musée

LE MAGUET Jean-Paul

Relations Collectivités Territoriales

COURBET Michel

Archives, site internet, graphiste, expo, photos

MOREL Patrice

Relations avec le monde de l'Education (nationale) et de La Défense (ONAC)

TARDIVEL Louis

Collectif Histoire (comité de relecture)

FEUVRAIS Roland

LE MAGUET Jean-Paul

Lien avec l'Amicale

MECHAUSSIE Lucienne

Lien avec le MRN (Champigny)

BARON Jean-Claude

Annexe 9 : Bureau de l'AMRC. Source : Association des Amis du Musée de la Résistance de Châteaubriant. 29/03/2015.